

Chroniques d'un seul jour : les récits de cérémonie à la cour de Savoie (XVI^e siècle)*

THALIA BRERO

Le tournant du XVI^e siècle vit les cours d'Europe occidentale produire un type de documents narratifs jusqu'alors inédit, à savoir des récits isolés, relatant le déroulement de cérémonies et de festivités touchant la personne du souverain. Intéressants à plus d'un titre, ces textes contribuent à une reconstitution des événements qui jalonnaient la vie de cour, tout en illustrant de manière particulièrement éloquente les stratégies de représentation du pouvoir princier. Les pages suivantes, consacrées à l'émergence de ces « récits de cérémonie », tenteront d'en proposer une définition et une typologie, puis se focaliseront sur l'exemple de la cour de Savoie. La présente étude se concentrera ainsi tout particulièrement sur le principat du duc Charles II¹ (1504-1553), lors duquel s'établit en Savoie l'usage de rédiger ce genre de documents.

Les récits de cérémonie à la fin du Moyen Âge

Au cours du XV^e siècle, la centralisation et l'affirmation du pouvoir princier eurent pour effet un considérable développement du cérémonial curial. De manière toujours plus manifeste, les rituels ponctuant le règne d'un souverain devinrent autant d'occasions d'exprimer sa puissance

* Cet article reflète les problématiques évoquées dans un chapitre de ma thèse en cours, sous la direction des professeurs Agostino Paravicini Bagliani et Bernard Andenmatten. Consacrée au cérémonial et aux stratégies familiales à la cour de Charles II de Savoie, elle présentera une édition de tous les récits de cérémonie datant de son principat. Une version plus complète de la présente recherche est en outre publiée dans Brero (2011).

¹ Certains historiens français le dénomment Charles III, considérant que le nom de Charles II était porté par l'un de ses prédécesseurs. Or ce dernier, mort à l'âge de huit ans, était en fait désigné par son nom composé, à savoir Charles-Jean-Amédée. Le duc qui nous intéresse ici était ainsi bel et bien appelé Charles II par ses contemporains, comme le prouve, entre autres, la numismatique.

politique et économique, sa suprématie sur ses barons ainsi que la légitimité et la pérennité de son lignage.

Cette tendance se reflète dans les sources ; les chroniques, notamment, accordent une attention croissante au cérémonial de cour, surtout à partir de la seconde moitié du XV^e siècle. Auparavant mentionnés plus ou moins fugacement, les rituels princiers – baptêmes, funérailles, mariages, entrées triomphales ou rituels liés aux ordres de chevalerie – se mirent ainsi à faire l’objet de descriptions de plus en plus détaillées de la part des chroniqueurs, ceci particulièrement en Bourgogne.

En parallèle, l’importance accrue du cérémonial au sein des cours royales et princières donna lieu à l’émergence d’une nouvelle catégorie de documents ayant pour but de relater, sans forcément les replacer dans leur contexte, une cérémonie spécifique ou une occasion particulière s’étant déroulée à la cour. Ces textes indépendants, chroniques d’un seul événement, sont qualifiés de *festival books* par les chercheurs anglo-saxons et de *Festberichten* par leurs homologues germaniques. Faute de dénomination plus appropriée, nous les désignons quant à nous par l’appellation de « récits de cérémonie », tout en ayant conscience que cette formulation demeure imparfaite : en effet, si la plupart de ces textes rapporte un rituel dynastique, certains d’entre eux sont consacrés à des événements ne concernant qu’indirectement le cérémonial, tels les tournois.

Dès le milieu du XV^e siècle, les récits de cérémonie commencèrent à se multiplier en France, avec une prédilection marquée pour les rituels liés à la passation du pouvoir royal, soit les funérailles et les sacres. Au tournant du siècle, la production de ce type de documents se généralisa en Angleterre, en Savoie, dans les cours italiennes et celles de l’Empire germanique. La Bourgogne semble en revanche échapper à cette constatation, probablement parce qu’elle bénéficiait d’une culture historiographique particulièrement solide : comme les chroniques relataient déjà abondamment les cérémonies ducales, les récits isolés apparaissaient peut-être comme redondants. Ainsi, au début du XVI^e siècle, dans la majorité des cours européennes, il était courant que les cérémonies et fêtes princières fassent l’objet d’un récit à part ; ce mouvement s’amplifiera tout au long des XVI^e et XVII^e siècles.

Le phénomène constitué par ces récits demeure pourtant difficile à considérer dans son ensemble, car la bibliographie qui leur est consacrée souffre d’importantes lacunes. Les historiens médiévistes ne se sont jamais intéressés à ces textes en tant que genre, bien que leur émergence remonte à la seconde moitié du XV^e siècle. Les rares travaux consacrés à la question

émanent ainsi uniquement de modernistes, qui se focalisent d'ailleurs surtout sur les développements tardifs de ces récits, à partir du XVII^e siècle².

L'éclosion de ce type de documents reste ainsi encore à étudier d'autant que l'évolution des récits de cérémonie au fil du temps révèle, en filigrane, les fonctions qui leur étaient assignées. Nos recherches nous ayant permis d'observer à ce sujet certaines constantes communes à la plupart des cours, nous proposons ici une typologie des récits de cérémonie les plus anciens, à savoir les exemplaires produits par les cours d'Europe entre le milieu du XV^e siècle et celui du XVI^e siècle.

Pour cette période, on peut ainsi distinguer trois types de récits, correspondant, dans une certaine mesure, à leur évolution au cours du temps, chaque catégorie étant une amplification de la précédente. Il va de soi que cette classification n'est pas absolue, certains modèles pouvant coexister ; elle ne vise qu'à proposer de nouvelles pistes et à illustrer les changements survenus dans la forme et le contenu de ces textes au cours de cette centaine d'années.

Les comptes rendus de cérémonie

Cette première catégorie est composée de textes manuscrits, souvent très sommaires. Leurs auteurs, anonymes, se limitent à donner la date et le lieu de l'événement, ainsi qu'une brève liste des plus importants personnages présents. Très factuels, ces documents ne comprennent pas ou peu d'éléments narratifs ; leur production s'étend du milieu à la fin du XV^e siècle, très rarement après. Ils sont généralement conservés dans des fonds d'archives, ce qui tendrait à confirmer l'impression qu'ils étaient destinés à un usage interne.

Les récits de cérémonie

À l'extrême fin du XV^e siècle, ces comptes rendus s'étoffaient progressivement pour se muer en textes construits, que l'on peut alors qualifier de récits de cérémonie : ils présentent les faits de manière bien plus développée que les simples notices les précédant, qui plus est sur un mode narratif. Ainsi, ces documents décrivent l'apparat déployé pour l'occasion dans la résidence du prince, au sein de l'église et le long du chemin reliant ces deux lieux ; ils relatent aussi souvent les festivités qui clôturaient l'événement – joutes, momeries, banquets, bals et jeux.

² Watanabe-O'Kelly (2002 et 2004) ; Watanabe-O'Kelly et Simon (2002). Signalons aussi les sites web de la British Library de Londres (URL : www.bl.uk/treasures/festivalbooks/homepage.html) et de la Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel (URL : www.hab.de/bibliothek/wdb/festkultur/index.htm), où l'on peut consulter plusieurs centaines d'imprimés relatant des festivités princières.

On avancera avec raison que ces éléments peuvent parfois, bien que de manière moins détaillée, également figurer dans les chroniques de cour contemporaines. Ce qui fait véritablement la spécificité des récits de cérémonie, c'est la rigueur avec laquelle ils énumèrent les participants. Le cœur de ces textes est en effet l'ordre de marche, à savoir une liste des personnages prenant part à la procession. En plus de nous transmettre l'agencement précis du cortège, l'auteur décrit généralement les tenues des invités, donne leurs titres et fonctions, sans omettre de préciser lesquels d'entre eux occupaient les places d'honneur.

Contrairement aux comptes rendus qui les précédaient, ces récits ont des visées panégyriques, quelques lignes en tout cas étant consacrées à l'éloge du souverain. Dans les exemplaires les plus élaborés sont même insérés les poèmes composés pour l'occasion. La plupart du temps, l'auteur est connu ; il s'agit fréquemment d'un héraut d'armes.

Les récits de cérémonie étaient probablement destinés à être reproduits en plusieurs exemplaires ; le plus souvent manuscrits, ils sont conservés soit dans des fonds d'archives, soit dans des bibliothèques. Ces documents sont caractéristiques de l'extrême fin du XV^e siècle et des premières décennies du XVI^e siècle. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les textes cérémoniaux datant du règne de Charles II de Savoie que nous évoquerons plus loin.

Les livrets commémoratifs

Les livrets commémoratifs composent la troisième catégorie, qui est aussi la seule à avoir fait l'objet d'études. Les premiers exemplaires de ce type de documents apparaissent au début du XVI^e siècle, mais c'est surtout à partir des années 1530-1550 que ces opuscules se multiplient ; ils reprennent la structure et les éléments constitutifs des récits de cérémonie, tout en accroissant leur dimension narrative. Les prétentions littéraires figurant déjà dans certains récits de cérémonie deviennent, dans ces livrets, nettement assumées ; leur fonction encomiastique est en outre évidente, d'autant que les pièces poétiques louant le prince y prennent une place de plus en plus importante.

Ces documents sont presque toujours conservés dans des bibliothèques ; ils peuvent être manuscrits, mais sont dans leur grande majorité imprimés. La plupart du temps agrémentés de gravures et de miniatures peintes, ils ont parfois fait l'objet d'éditions de luxe, imprimées sur vélin ou somptueusement reliées. Ces livrets sont, dans leur ensemble, considérablement plus volumineux que leurs prédécesseurs : pouvant aller de la simple brochure à de véritables ouvrages, ils iront parfois jusqu'à s'étendre sur des

centaines de pages au XVII^e siècle. Il ne fait enfin aucun doute que ces textes étaient destinés à être diffusés.

En résumé, depuis les simples comptes rendus du XV^e siècle jusqu'aux imprimés commémoratifs de la seconde moitié du XVI^e siècle, une nette évolution se profile. La longueur et la précision de ces documents augmente, tout comme leurs composantes panégyriques et narratives. D'un simple emploi utilitaire, ils se transforment en véritables outils de propagande, véhiculant, bien au-delà des personnes présentes à la cérémonie, une image glorieuse du pouvoir princier.

Alors que les comptes rendus de cérémonie étaient uniquement destinés à un usage interne, il est très vraisemblable que les récits aient connu une certaine diffusion au sein de la cour du prince, quelques exemplaires étant destinés aux principaux acteurs de l'événement. Les imprimés commémoratifs visaient quant à eux un public beaucoup plus large, incluant les notables de la ville dans laquelle s'était déroulée la cérémonie, mais aussi les cours étrangères. Dans le cas des États multilingues comme l'Empire ou la Savoie, il était en outre fréquent que ces livrets fussent traduits en plusieurs langues afin de toucher l'ensemble des provinces³.

Au fil du temps, les fonctionnaires anonymes rédigeant les comptes rendus laissèrent la place aux hérauts d'armes, puis à de véritables professionnels de l'écrit, historiographes ou poètes de cour, parfois renommés. En 1575, par exemple, Pierre de Ronsard composa ainsi un *Tombeau de Marguerite de France* à la mort de l'épouse du duc de Savoie Emmanuel-Philibert (de Ronsard 1575). Au long du XVI^e siècle, les cérémonies princières devinrent ainsi de véritables supports à la création littéraire.

L'exemple savoyard

La Savoie nous servira de laboratoire pour illustrer la généralisation des récits de cérémonie dans les milieux curiaux du début du XVI^e siècle. Si quelques exemplaires isolés de ce type de textes y furent produits durant la seconde moitié du XV^e siècle⁴, c'est plus particulièrement sous le principat du duc Charles II (1504-1553) que s'établit en Savoie la coutume de documen-

³ Pour donner un exemple savoyard, le baptême de Philippe-Emmanuel, fils du duc Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, fit l'objet d'un récit imprimé en français, en italien et d'une édition bilingue en 1588 (Bucci 1588). Pour les diverses éditions de ce récit, cf. la base de données Edit 16, qui recense les imprimés italiens du XVI^e siècle (URL : edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ihome.htm).

⁴ Ils sont présentés en détail dans Brero (2011).

ter les temps forts de la vie de cour par ce genre de documents : cette tendance était certes bien dans l'air du temps, mais la mise par écrit du cérémonial résulte sans doute aussi de la politique poursuivie par ce duc.

Le principat de Charles II de Savoie

Durant la seconde moitié du XV^e siècle, la Savoie connut toute une série de souverains faibles, accédant au pouvoir dans l'enfance ou mourant précocement. Lorsque Charles II devint duc de Savoie, en 1504, il hérita ainsi d'un duché en fort délicate posture, du fait tout d'abord de ses très sérieuses difficultés financières. Considérablement affaiblie par une suite de ducs inconsistants, la Savoie avait perdu de son poids dans la politique internationale, mais ce n'était pas pour autant que ses voisins s'en désintéressaient : elle était en effet détentrice des cols alpins, qui revêtaient en cette époque de guerres d'Italie une importance stratégique capitale.

Pris en tenaille dans le conflit opposant ces deux redoutables puissances qu'étaient la France et l'Empire, Charles II passa les vingt premières années de son principat à tenter de préserver la neutralité de la Savoie. Face aux sollicitations de son neveu, François I^{er}, et de son beau-frère, Charles Quint, sa stratégie diplomatique fut de pratiquer une politique de balance : en évitant de prendre parti pour l'un des belligérants, il espérait éviter un conflit ouvert.

L'ambivalence de Charles II ne parvint cependant pas à éviter l'invasion de ses États par les armées françaises et bernoises en 1536. En 1553, après dix-sept ans d'exil dans l'une des rares places fortes lui restant au sein de son propre duché, Charles II mourut misérablement à Vercelli, entouré seulement de quelques serviteurs. De son mariage avec l'infante Béatrice de Portugal⁵, en 1521, il avait eu dix enfants dont un seul, Emmanuel-Philibert, parvint à l'âge adulte. La remarquable carrière militaire que ce dernier effectua au service de Charles Quint lui permit de recouvrer le duché de Savoie en 1559⁶.

Très décrié par l'historiographie pour l'inertie de sa politique internationale, Charles II fut pourtant à l'origine de plusieurs innovations d'importance au sein de son duché. Il tenta ainsi de moderniser la cour de Savoie, encore médiévale à bien des égards, en s'inspirant des pratiques de ses voisins français et bourguignons (Barbero 1994 : 160-161 et 2002 : 204-205). Il la dota d'un véritable système de représentation du pouvoir ducal qui passait, malgré ses problèmes financiers, par la mise en place d'un cérémonial de cour aussi

⁵ À son sujet, cf. Claretta (1863).

⁶ Pour un aperçu du principat de Charles II, cf. Marini (1977) ; Guichonnet (2002) ; Segre (1903).

élaboré qu'onéreux. Ce duc n'était cependant pas réputé pour être un souverain particulièrement dispendieux, ce qui tendrait à indiquer qu'au début du XVI^e siècle, le cérémonial était une affaire d'État sur laquelle il ne fallait pas lésiner, au risque de perdre de sa crédibilité.

On pourrait ainsi suggérer que Charles II, à défaut de pouvoir militairement intimider les puissances voisines, choisit de poursuivre une politique de prestige soulignant avec lustre l'ancienneté et la légitimité de sa Maison. La multiplication des récits de cérémonie sous son principat apparaît comme une conséquence logique de cette stratégie : ils étaient en effet des instruments efficaces de la mise en scène de la souveraineté.

Le cérémonial à la cour de Charles II

Les quinze premières années du principat de Charles II (1504-1519) ne donnèrent pas lieu à de grandes manifestations cérémonielles, faute d'occasions à célébrer : le duc était alors célibataire et sans enfants. C'est en fait seulement à partir des années 1518-1519 que le cérémonial se développa véritablement à la cour savoyarde. En 1518, en effet, Charles II réforma les statuts de l'ordre de chevalerie de la Maison de Savoie, l'Ordre du Collier, qu'il rebaptisa au passage du nom de l'Annonciade. Pour ce faire, il s'inspira largement des statuts de l'Ordre bourguignon de la Toison d'Or, auxquels il emprunta aussi l'idée d'une fête très ritualisée réunissant périodiquement les chevaliers (Brero 2008). La première de ces réunions prit place en 1519 ; le cérémonial qui y fut observé permit au duc de siéger en majesté parmi les seigneurs de sa cour et de donner une représentation éclatante de son pouvoir. Cette nouveauté témoigne de la volonté de Charles II d'utiliser le cérémonial pour mettre l'accent sur sa souveraineté, quitte à, pour ce faire, créer de nouveaux rituels.

Deux ans plus tard, en 1521, Charles II anoblit un gentilhomme savoyard, Laurent de Gorrevod⁷, en lui donnant le titre de comte de Pont-de-Vaux. Ici encore, un cérémonial complexe solennisa l'événement en présence de toute la cour (Guichenon 1780 : vol. IV/2, 651-662). La même année, Charles II épousa l'infante Béatrice, fille du roi Manuel I^{er} de Portugal⁸. Ces noces générèrent de nouvelles occasions cérémonielles : les joyeuses entrées de la duchesse dans les principales villes de Savoie (1521-1523) (Coindet, Chaponnière 1841), ainsi que les baptêmes des premiers

⁷ À son sujet, cf. Chagny (1913).

⁸ Au sujet de cet événement, cf. Barbero-Brero (2008).

enfants du couple (1522-1528) (Brero 2005). Les célébrations se firent ensuite plus rares au cours des années 1530 : les baptêmes célébrés à cette époque étant ceux de cadets et de filles, il était moins nécessaire de les rapporter. Enfin, l'invasion de 1536 mit un terme au cérémonial de cour : les funérailles de Charles II et de Béatrice de Portugal ne sauraient ainsi être étudiées comme des obsèques de souverains, puisque lors de leurs décès respectifs, ils étaient en exil, entourés d'une cour très restreinte.

Heureusement pour les chercheurs, ce tarissement du cérémonial à la cour de Savoie, au début des années 1530, correspond précisément aux premières célébrations mises sur pied par la branche cadette de la famille ducal, à savoir la dynastie naissante des Savoie-Nemours. Philippe de Savoie, frère cadet de Charles II, avait en effet reçu de ce dernier le comté de Genevois en apanage. Il n'y résida pour ainsi dire jamais, occupé comme il l'était à défendre les intérêts savoyards – comme d'ailleurs les siens propres – auprès de l'empereur et du roi de France. Ce dernier organisa en 1528 son mariage avec une princesse française, Charlotte d'Orléans-Longueville ; pour sceller cette union, François I^{er} offrit à Philippe de Savoie le duché de Nemours. Philippe ne revint à Annecy, la capitale de son comté, que pour y être enterré en grande pompe en 1534 ; dès lors, sa veuve s'y établit durablement et parvint même à préserver le Genevois de l'invasion franco-bernoise. Elle installa à Annecy une véritable petite cour, qui célébra avec faste sa joyeuse entrée, en 1535, et ses obsèques, en 1549⁹.

Les récits de cérémonie savoyards

Charles II fut duc de Savoie pendant quarante-neuf ans. L'invasion de 1536 rend seules les trente-deux premières années de son principat exploitables du point de vue du cérémonial ; l'ensemble de son règne servira cependant de cadre temporel à la présente étude. Il offre en effet l'avantage d'inclure le principat de Philippe de Savoie-Nemours et la régence de Charlotte d'Orléans, ce qui permet de respecter une certaine cohérence chronologique ; cérémonies produites par la branche aînée et la branche cadette de la Maison de Savoie au sein d'une même génération doivent en effet être analysées conjointement.

Au cours de cette cinquantaine d'années, les plus importantes cérémonies touchant le prince et sa famille firent presque toutes l'objet d'un récit :

⁹ Au sujet de Philippe de Savoie-Nemours, cf. Majolo-Molinari (1939) ; Pérrillat (2006 : vol. I, 56-59).

| Les récits de cérémonie savoyards (1504-1553) | | |
|---|---|--|
| DATE | CÉRÉMONIE | CONSERVATION |
| 1519 | Ordre de chevalerie : célébration de la première fête de l'ordre de l'Annonciade (Chambéry) ¹¹ . | Copie dans un recueil manuscrit du XVII ^e siècle ¹² . |
| 1521 | Cérémonial d'annoblissement de Laurent de Gorrevod au rang de comte de Pont-de-Vaux (Genève). | Édition par S. Guichenon (1778-1780 [1660] : Vol. IV/2, 651-662). Copie dans un recueil manuscrit du XVII ^e siècle ¹³ . |
| 1522 | Baptême du premier fils du duc Charles II de Savoie, Adrien (Ivrée) ¹⁴ . | Édition du XIX ^e siècle d'après un manuscrit conservé dans une collection privée ¹⁵ . |
| 1523 | Joyeuse entrée à Genève de Béatrice de Portugal, épouse de Charles II de Savoie (Genève). | Édition du XIX ^e siècle d'après un manuscrit conservé dans une collection privée (Coindet, Chaponnière 1841 : 153-203). |
| 1528 | Baptême du troisième fils de Charles II de Savoie, Emmanuel-Philibert (Chambéry) ¹⁶ . | Manuscrit original ¹⁷ . Copie dans un recueil manuscrit du XVII ^e siècle ¹⁸ . |
| 1534 | Funérailles de Philippe de Savoie-Nemours (Annecy). | Deux copies manuscrites (XVII ^e siècle) ¹⁹ . |
| 1535 | Joyeuse entrée de Charlotte d'Orléans, veuve de Philippe de Savoie-Nemours et régente du comté de Genevois (Annecy). | Copie manuscrite du XVII ^e siècle ²⁰ . |
| 1549 | Funérailles de Charlotte d'Orléans (Annecy). | Manuscrit original ²¹ . |

¹⁰ Pour une étude de cette célébration, cf. Brero (2008).

¹¹ *Descrizione di moltissime feste*, vol. I, fol. 27r-36v.

¹² *Ibid.*, vol. I, fol. 1r-26v.

¹³ Au sujet de cet événement, cf. Brero (2005).

¹⁴ Dufour (1865 : 251-437). Édition partielle dans Brero (2005 : 282-339).

¹⁵ Au sujet de cet événement, cf. Brero (2005).

¹⁶ Archivio di Stato di Torino, Corte, Cerimoniale, Nascite e battesimi, mazzo 1, n. 3. Édité dans Brero (2005 : 341-363).

¹⁷ *Descrizione di moltissime feste*, vol. I, fol. 37r-42v.

¹⁸ Archivio di Stato di Torino, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 15, n. 18, fol. 2v-9v; *Ibid.*, Cerimoniale, Funerali, mazzo 1, n. 1.2.

¹⁹ Archivio di Stato di Torino, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 15, n. 18, fol. 10v-25r.

²⁰ *Ibid.*, mazzo 5, n. 7.

Ces célébrations peuvent être classées en deux catégories. La première regroupe les cérémonies dynastiques touchant le prince et sa famille : les baptêmes, les joyeuses entrées et les funérailles. La seconde englobe les cérémonies concernant la famille politique du souverain, à savoir la fête de l'ordre de l'Annonciade et l'anoblissement de Laurent de Gorrevod.

Contrairement aux rois, qui bénéficiaient d'un sacre, les ducs de Savoie n'étaient pas couronnés. La ritualisation de l'investiture et la passation du pouvoir s'effectuaient donc par l'intermédiaire d'autres cérémonies, qui prenaient ainsi une importance accrue. Lorsqu'un duc mourait, ses funérailles servaient à désigner son successeur (Pollini 1994 : 84 et 93-95), lequel manifestait à son tour sa souveraineté lors de ses joyeuses entrées. Les baptêmes incarnaient quant à eux la continuité de la lignée et donnaient au duc l'occasion de présenter à ses sujets son héritier.

Cet état de fait explique en partie l'absence, pour cette époque, de récits concernant les cérémonies nuptiales à la cour de Savoie – particularité que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres cours contemporaines. Il convenait que l'alliance de deux Maisons princières soit célébrée avec faste, mais le mariage était moins chargé de sens dynastique que d'autres cérémonies. Par conséquent, les noces princières sont l'une des cérémonies les moins représentées dans les récits de cette période.

Des sources d'un genre nouveau

Le principat de Charles II marque non seulement une généralisation des récits de cérémonie, mais aussi une homogénéisation de ce type de documents. Les récits produits à cette époque sont en effet très semblables, tant au niveau de leur forme qu'à celui de leur contenu.

L'élément le plus variable demeure la longueur de ces textes, qui pouvaient s'étendre d'une dizaine de pages à plus de cent cinquante. À l'exception d'un récit en italien, ils furent tous écrits en français. Signalons au passage que cette proportion linguistique s'inversera sous le principat du fils de Charles II, Emmanuel-Philibert, lors duquel l'italien prédominera nettement, le centre névralgique du duché s'étant alors définitivement déplacé de Chambéry à Turin. Au XVI^e siècle, le latin avait ainsi déjà été abandonné au profit des langues vernaculaires, permettant une plus large diffusion.

La plupart de ces récits furent sans doute rédigés sur incitation du souverain ou des organisateurs de la cérémonie. Mais il est probable que certains de ces textes résultent d'initiatives personnelles, l'auteur cherchant à donner au duc une démonstration de savoir-faire littéraire, en vue peut-être

de s'attirer ses faveurs ou d'obtenir un poste à sa cour. Au sein de notre corpus, quatre textes sont anonymes, alors que les quatre autres sont signés. Parmi ces derniers, deux documents sont de la main du héraut d'armes savoyard Bonnes Nouvelles²¹ : on peut suggérer que la relation de cérémonies ait fait partie de ses fonctions.

Si l'on excepte ces quelques divergences formelles, les récits datant du principat de Charles II partagent tous une structure commune. Le canevas des récits produits sous le principat de ce duc est en effet à ce point similaire d'un texte à l'autre que l'on peut commencer à évoquer un véritable genre. Ces documents débutent toujours par des informations sur la date et le lieu de l'événement ; l'apparat déployé pour l'occasion est aussi évoqué de manière plus ou moins détaillée, puis le récit fait place au déroulement de la cérémonie elle-même. Lorsque l'occasion s'y prête, les réjouissances clôturant la journée sont aussi décrites.

L'incontestable point commun de ces récits savoyards demeure l'importance accordée à la procession. L'ordre de marche occupe généralement le plus gros du récit, donnant parfois l'impression que les éléments narratifs qui l'entourent ne sont qu'un prétexte pour agrémenter et mettre en valeur la liste des participants au cortège. La procession, très hiérarchisée et soigneusement élaborée à l'avance, offre en effet un diagramme social précis de la cour.

Cette importance accordée par les récits de cérémonie aux ordres de marche rappelle immanquablement un autre type de source, à savoir les documents rédigés avant une cérémonie pour en régler le déroulement. Pour l'époque de Charles II, il subsiste par exemple des notes prises à l'avance par les maîtres d'hôtel pour l'organisation des funérailles de la mère du duc²², ou les obsèques d'un chevalier de l'ordre de l'Annonciade²³. La structure de ces documents et les informations qu'ils rapportent sont très proches des récits de cérémonie : les ordres de marche, la description de la gestuelle lors du rituel et celle des ornements sont en effet comparables d'un genre de source à l'autre.

Les deux catégories de documents diffèrent toutefois sur plusieurs points, à commencer par le temps verbal employé : en toute logique, les

²¹ À son sujet, cf. Brero (2005 : 70-78) ; Gentile (2008 : 101-104).

²² Claudine de Brosse-Bretagne, décédée en 1513 (Archivio di Stato di Torino, Corte, Cerimoniale, Funerari, mazzo 1 da ordinare).

²³ Bertholin de Montbel, comte de Frossasque, mort en 1531 (*Ibid.*, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, mazzo 1, n. 5).

textes préparatoires sont écrits au futur, tandis que les récits le sont au passé simple. En outre, le ton général des deux genres de textes est très différent. Les récits de cérémonie comportent des éléments littéraires, narratifs et panégyriques dont les autres documents sont totalement exempts.

Toutes deux indispensables à l'étude du cérémonial de cour, ces catégories de documents doivent cependant être considérées séparément, car leurs objectifs sont loin d'être identiques. Les textes préparatoires nous renseignent sur la manière dont une cérémonie devait, en théorie, se dérouler. Le fait qu'ils aient été rédigés à l'avance doit inciter à la prudence : peut-être que certains participants ne purent se déplacer, qu'une querelle de préséance changea l'ordre de marche, que le mauvais temps nécessita le report de la célébration. En outre, ces textes avaient un but pratique et étaient exclusivement destinés à un usage interne.

À l'inverse, les récits nous informent sur la manière dont les organisateurs de la cérémonie tenaient à ce qu'elle soit perçue, raison pour laquelle il faut également faire preuve de circonspection à leur rencontre. Les fastueuses ornements décrites s'avèrent ainsi parfois, en réalité, être d'antiques pièces passablement rapiécées, et la concorde absolue dont il est fait état cache bien souvent de lourdes tensions. Les visées encomiastiques des récits ne doivent ainsi jamais être perdues de vue.

La parenté entre ces deux types de sources permet tout de même de soulever une hypothèse : si les récits de cérémonie s'apparentent très certainement au genre des chroniques, ils dérivent peut-être aussi des notes préalablement prises par les organisateurs de l'événement. L'extrême précision des récits quant à la succession des participants dans le cortège, impossible à reproduire de mémoire, pourrait corroborer cette supposition. Les processions devenant de plus en plus élaborées, leur préparation pouvait nécessiter un plan préalable qui, une fois la cérémonie passée, était peut-être réutilisé comme base pour la rédaction d'un récit.

Entre mémoire, information et représentation du pouvoir : buts et fonctions des récits de cérémonie

Les récits de cérémonie visaient avant tout à conserver le souvenir d'un temps fort de la vie de cour, lors duquel étaient célébrés le souverain et sa famille. Des invités étrangers envoyaient des ambassadeurs ou se déplaçaient en personne afin d'assister à ces événements, pour lesquels d'importantes dépenses somptuaires étaient consenties. Les cérémonies réunissaient en outre autour du duc l'ensemble de sa cour et les plus éminents

représentants de la noblesse de ses États. Au sein de la procession était assignée à chacun une position révélant clairement son rang dans l'entourage princier ; en particulier, les places d'honneur accordées à certains gentilshommes dévoilaient parfaitement qui avait alors la faveur du souverain. Les listes de noms composant les ordres de marche mettaient ainsi en valeur l'aristocratie et les hauts fonctionnaires de l'administration ducal. Les récits de cérémonie permettaient donc de garder la mémoire d'un moment important, c'est pourquoi ils étaient probablement destinés à être conservés.

Outre leur fonction de mémoire, ces textes avaient sans doute aussi un but informatif. À partir du principat d'Emmanuel-Philibert (1559-1580), il devient évident que les récits cérémoniaux – pour la plupart imprimés – étaient voués à être largement diffusés. La circulation de ces documents à l'époque de Charles II (1504-1553) demeure en revanche plus difficile à prouver, car ils étaient alors tous manuscrits. Certains récits de cérémonie datant du règne de ce duc sont conservés ailleurs que dans les archives de la Maison de Savoie ; ces dernières détiennent en revanche des récits contemporains provenant de cours étrangères : ainsi, par exemple, un manuscrit enluminé relatant les funérailles d'Anne de Bretagne (1514)²⁴ adressé à Charles II ou encore un récit du baptême de François de France (1518)²⁵, fils de François I^{er}. Il est ainsi tout à fait envisageable que lors de la première moitié du XVI^e siècle, ces textes aient connu une certaine diffusion.

Enfin, les cérémonies servaient de cadre à une mise en scène du pouvoir du prince, qui s'adressait simultanément à ses sujets, à sa cour et, dans une certaine mesure, aux puissances étrangères. Les récits qui les rapportent en donnent une représentation idéalisée ; à l'époque de Charles II, ils avaient déjà une nette dimension panégyrique, qui ne fera que s'accroître sous les principats de ses successeurs. Il ne faut pas oublier que les récits de cérémonie étaient aussi des textes de propagande ; c'est pourquoi les informations qu'ils rapportent doivent être traitées avec précaution, et gagnent à être comparées à d'autres types de sources, comme la comptabilité ou la correspondance.

Au XVII^e siècle, une fonction supplémentaire fut attribuée à ces récits de cérémonie : plusieurs décennies après leur rédaction, ils se mirent à être consultés en vue d'inspirer l'élaboration de nouvelles célébrations, acquérant par là même une dimension normative. Pour ne citer qu'un exemple, en

²⁴ Archivio di Stato di Torino, Corte, Biblioteca antica, manoscritti, Jb.II.20. Édité dans Choque (1970).

²⁵ Archivio di Stato di Torino, Corte, Cerimoniale, Nascite e battesimi, mazzo 1, n. 6.

1632, à la naissance de François-Hyacinthe, premier fils du duc Victor-Amédée I^{er} de Savoie, l'organisateur chargé des festivités parcourut les archives duciales afin de réunir tous les récits baptismaux du siècle précédent. Il compila les baptêmes d'Emmanuel-Philibert (1528), de Charles-Emmanuel I^{er} (1567) et de Philippe-Emmanuel (1588) pour en tirer un mémoire intitulé *Ceremonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale maison de Savoie afin de servir de regle pour les futurs princes de Piemont*²⁶. Le recours aux récits antérieurs servait ainsi à vérifier certains points de protocole, mais aussi à marquer la continuité d'une génération à l'autre, en veillant à ce que les traditions cérémonielles de la cour soient respectées.

Le fait que les récits de cérémonie du XVI^e siècle aient servi de référence au cours des siècles suivants est en outre clairement illustré par la question de leur conservation. Le tableau ci-dessus (p. 85) indique que sur huit récits, seuls deux manuscrits originaux sont encore consultables aux Archives d'État de Turin²⁷. C'est ainsi surtout grâce à des recueils manuscrits et des éditions plus tardives que l'essentiel de ces textes nous est parvenu. En effet, quatre d'entre eux ne subsistent que grâce à des copies du XVII^e siècle²⁸, tandis que deux de ces récits furent édités au XIX^e siècle d'après des originaux conservés dans des collections privées²⁹.

La moitié de notre corpus provient donc de copies effectuées au milieu du XVII^e siècle. Ce paradoxe est d'autant plus frappant que ces reproductions furent dans la plupart des cas exécutées à plusieurs reprises et figurent dans des ouvrages différents. L'intérêt accordé à l'histoire de la maison de Savoie lors des décennies centrales du XVII^e – illustré par les travaux célèbres de Samuel Guichenon (1650 et 1778-1780) ou de François Capré (1654 et 1662) –, est confirmé par nombre de textes moins connus. Rassembler des documents anciens et les publier ensuite en tant que « preuves » était dans l'air du temps ; au sein de ce mouvement, les rituels princiers faisaient cependant l'objet d'une attention toute particulière, puisque des recueils entiers y furent exclusivement consacrés³⁰. Le milieu du XVII^e siècle

²⁶ *Ibid.*, mazzo 1, n. 14.

²⁷ Il s'agit des relations rapportant le baptême d'Emmanuel-Philibert (1528) et les funérailles de Charlotte d'Orléans (1549).

²⁸ À savoir les récits de la première fête de l'ordre de l'Annonciade (1519), de l'anoblissement de Laurent de Gorrevod (1521), des funérailles de Philippe de Savoie-Nemours (1534) et de la joyeuse entrée de Charlotte d'Orléans à Annecy (1535).

²⁹ Le baptême d'Adrien de Savoie (1522) et la joyeuse entrée de Béatrice de Portugal à Genève (1521).

³⁰ Par exemple, *Descrizione di moltissime feste*.

fut ainsi marqué par une volonté de codification du cérémonial : les récits du XVI^e siècle, de par leur précision, s'avéraient des sources providentielles pour établir des normes dans le respect des traditions cérémonielles de la cour.

Conclusion

Malgré quelques timides balbutiements au XV^e siècle, les récits de cérémonie ne s'imposèrent en Savoie que sous le principat de Charles II, lors duquel leur rédaction devint quasiment systématique, ces documents devenant pour ainsi dire l'une des composantes du cérémonial. Ils connurent au cours du XVI^e siècle un développement considérable, documentant non seulement un éventail de célébrations de plus en plus large, mais prenant des formes toujours plus élaborées. Le mode énumératif des premières productions de ce type laissa place à des relations détaillées, dans lesquelles s'insérèrent de longues descriptions de l'événement, de son cadre et de ses participants.

Cette tendance, qui s'inscrivait dans un mouvement touchant alors toutes les cours d'Europe, découle aussi des démarches entreprises par ce duc pour moderniser sa cour sur le modèle franco-bourguignon. L'attention portée par Charles II aux pratiques cérémonielles des États voisins s'illustre en effet par la conservation, aux Archives d'État de Turin, de documents contemporains de son principat réglant le cérémonial de certaines cours étrangères. Ainsi, un texte intitulé *Mode et facon de fere qui se doit tenir en l'ordre [de la Toison d'Or] sellon la façon de la maison de Bourgogne*³¹, ou un *Estat de ce que on a accoustume de fere en France pour le baptesme des enfans des roys*³². Ces documents furent selon toute vraisemblance utilisés comme source d'inspiration pour les cérémonies savoyardes et témoignent non seulement de la circulation de documents de ce type entre cours, mais aussi de la volonté de Charles II d'aligner la cour de Savoie sur le modèle des grandes puissances européennes.

Visant à conserver le souvenir d'un événement mémorable lors duquel toute la cour se pressait autour du souverain, ces récits étaient sans doute destinés à être diffusés ; ils étaient en effet conçus pour donner une représentation éclatante du pouvoir princier. À partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, ces documents commencèrent à être imprimés, attestant une circulation alors à plus large échelle. Les récits de cérémonie plus anciens

³¹ Archivio di Stato di Torino, Corte, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, mazzo 1, n. 5, fol. 20r-20v.

³² *Ibid.*, Cerimoniale, Nascite e batesimi, mazzo 1, n. 6.

ne furent cependant pas oubliés : confirmant, à l'occasion, un point obscur d'étiquette, ils faisaient office de modèles et étaient consultés au moment de la préparation d'une célébration. Cette fonction normative, acquise au fil des années, se confirma vers le milieu du XVII^e siècle, quand les récits de la première moitié du XVI^e siècle furent réunis et copiés afin d'établir une codification du cérémonial savoyard.

Même si l'impartialité de leurs auteurs doit être remise en question, ces récits s'avèrent des sources exceptionnelles non seulement pour l'étude du cérémonial, mais aussi, plus généralement, pour celle de la cour du prince. L'énumération des nombreux personnages ayant pris part aux processions permet, d'une célébration à l'autre, de suivre des carrières et revêt ainsi un intérêt prosopographique de premier ordre. Sans parler des implications politiques découlant du choix d'une épouse pour le duc ou de parrains pour ses enfants, la présence – ou l'absence – de certains invités étrangers peut s'avérer éloquente pour saisir les relations de la Savoie avec les États voisins. Les descriptions des tenues, des ornements, des mets servis et des distractions offertes par le duc, tout comme le style littéraire de ces récits et les poèmes qui y étaient insérés, se font enfin les témoins d'une époque et présentent un vivant miroir de la vie de cour. ⚙

Documents d'archives

Archivio di Stato di Torino, Corte, Biblioteca antica, manoscritti, Jb.II.20.

Archivio di Stato di Torino, Corte, Cerimoniale, Funerali, mazzo 1, n. 1.2; mazzo 1 da ordinare.

Archivio di Stato di Torino, Corte, Cerimoniale, Nascite e battesimi, mazzo 1, n. 3, 6, 14.

Archivio di Stato di Torino, Corte, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, mazzo 1, n. 5.

Archivio di Stato di Torino, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 5, n. 7; mazzo 15, n. 18.

Descrizione di moltissime feste, funzioni religiose, funerali, etc. riguardanti Casa di Savoia col cerimoniale seguito in tali circostanze dalla Corte, ms., Biblioteca Nazionale, Turin.

Références

BARBERO Alessandro (1994), « La cour de Charles II, duc de Savoie », in *Héraldique et emblématique de la maison de Savoie (XI^e-XVI^e s.)*, B. Andenmatten, A. Paravicini Bagliani et A. Vadon (éds), Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 10.

BARBERO Alessandro (2002), *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536)*, Roma/Bari.

BARBERO Alessandro et Thalia **BRERO** (2008), « Genre et nationalité à la cour de Béatrice de Portugal, duchesse de Savoie (1521-1538) », in *Donne di potere nel Rinascimento*, L. Arcangeli et S. Peyronel (éds), Roma, Viella, pp. 333-360.

BRERO Thalia (2005), *Les baptêmes princiers. Le cérémonial dans les cours de Savoie et Bourgogne (XIV^e-XVI^e siècles)*, Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 36.

BRERO Thalia (2008), « La fête de l'ordre de l'Annonciade. Une innovation cérémonielle du duc Charles II de Savoie », in *Mémoires de cours. Études offertes à Agostino Paravicini Bagliani par ses collègues et élèves de l'Université de Lausanne*, B. Andenmatten, C. Chêne, M. Ostorero et E. Pibiri (éds), Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 48, pp. 303-333.

BRERO Thalia (2011), « Les premiers récits de cérémonie à la cour de Savoie (1440-1550). L'apparition d'un genre littéraire? », in *Écrire l'histoire, penser le pouvoir (XIV^e-XVI^e siècle)*, Laurent Ripart (éd.), (à paraître, Chambéry, 2011).

BUCCI Domenico Filiberto (1588), *Il solenne battesimo del serenissimo prencipe di Piemonte Filippo Emanuele [...]*, Turin, Giovanni Battista Bevilacqua.

CAPRÉ François (1654), *Catalogue des chevaliers de l'Ordre du Collier de Savoye, dict de l'Annonciade [...]*, Turin, Barthélémy Zavatte.

CAPRÉ François (1662), *Traité historique de la Chambre des comptes de Savoye, justifié par titres, statuts, ordonnances, edicts et autres preuves tirées des archives*, Lyon, Guillaume Barbier.

CHAGNY André (1913), *Correspondance politique et administrative de Laurent de Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse. Première partie (1507-1520)*, Mâcon, Protat frères.

- CHOQUE** Pierre (1970), *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne, précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse et de sa généalogie, le tout composé par Bretagne, son hérault d'armes*, L. Merlet et M. de Gombert, Genève, Slatkine [Paris, Auguste Aubry] (1^{ère} édition 1858).
- CLARETTA** Gaudenzio (1863), *Notizie storiche intorno alla vita ed ai tempi di Beatrice di Portogallo duchessa di Savoia*, Torino, Tipografia Eredi Botta.
- COINDET** Charles et Jean-Jacques **CHAPONNIÈRE** (1841), « Récit des fêtes célébrées à l'occasion de l'entrée à Genève de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie », *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, N° 1, pp. 135-203.
- DUFOUR** Auguste (1865), « Adrianeo: récit des cérémonies, tournois et autres réjouissances qui ont eu lieu à Ivry à l'occasion du baptême du prince Adrien de Savoie (1522) », *Mémoires et documents publiés par la société savoisiennne d'histoire et d'archéologie*, N° 9, pp. 251-437.
- GENTILE** Luisa Clotilde (2008), *Riti ed emblemi. Processi di rappresentazione del potere principesco in area subalpina (XIII-XVI secc.)*, Torino, Silvio Zamorani editore.
- GUICHENON** Samuel (1650), *Histoire de Bresse et de Bugey* [...], Lyon, Jean-Antoine Huguetan.
- GUICHENON** Samuel (1778-1780), *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Turin, Jean-Michel Briolo [Lyon, Guillaume Barbier], 5 vol. (1^{ère} édition 1660).
- GUICHONNET** Paul (2002), « Charles II de Savoie et son temps », in *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, M. Natale et Fr. Elsig (éds), Genève, Musées d'art et d'histoire, pp. 15-26.
- MAJOLO-MOLINARI** Olga (1939), *Filippo di Savoia, duca di Nemours*, Torino, Paravia.
- MARINI** Lino (1977), « Carlo II, duca di Savoia », in *Dizionario biografico degli Italiani*, Roma, Istituto dell'Enciclopedia italiana, vol. 20, pp. 294-304.
- PÉRRILLAT** Laurent (2006), *L'apanage de Genevois aux XVI^e et XVII^e siècles: pouvoirs, institutions, société*, Annecy, Académie Salésienne, 2 vol.
- POLLINI** Nadia (1994), *La mort du prince. Rituels funéraires de la Maison de Savoie (1343-1451)*, Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 9.
- RONCARD** Pierre de (1575), *Tombeau de Marguerite de France, duchesse de Savoie*, Paris, Gabriel Buon.
- SEGRE** Arturo (1903), « Documenti di storia sabauda dal 1510 al 1536. Preceduti da una introduzione », *Miscellanea di Storia Italiana*, III^e série, N° 8, pp. 1-295.
- WATANABE-O'KELLY** Helen (2002), « Early Modern European Festivals – Politics and Performance, Event and Record », in *Court Festivals of the European Renaissance: Art, Politics and Performance*, J. R. Mulryne et E. Goldring (éds), Aldershot/Burlington, Ashgate, pp. 15-25.
- WATANABE-O'KELLY** Helen (2004), « The Early Modern Festival Book: Function and Form », in *Europa Triumphans: Court and Civic Festivals in Early Modern Europe*, vol. I, J. R. Mulryne, H. Watanabe-O'Kelly et M. Shewring (éds), Aldershot/Burlington, Ashgate, pp. 3-17.
- WATANABE-O'KELLY** Helen et Anne **SIMON** (2000), *Festivals and Ceremonies: a Bibliography of Works relating to Court, Civic and Religious Festivals in Europe, 1500-1800*, London, Mansell.

Sites web

Edit 16 : Censimento nazionale delle edizioni italiane del XVI secolo,
URL : edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ihome.htm

British Library : Renaissance Festival Books,
URL : www.bl.uk/treasures/festivalbooks/homepage.html

Herzog August Bibliothek, Wolfenbüttel : Festkultur online – Deutsche Drucke des 17. Jahrhunderts zur Festkultur des Barock,
URL : www.hab.de/bibliothek/wdb/festkultur/index.htm